

Jean Terlier, député LREM : « J'ai trouvé mon rythme »

l'essentiel ▼

La première année de mandat de Jean Terlier vient de s'écouler. L'occasion pour le député LREM de la 3^e circonscription du Tarn, de faire un bilan et d'évoquer les objectifs fixés pour 2018.

Quel a été votre rôle de député sur cette première année de mandat ?

On a enchaîné les textes de loi. Cette année, on a en voté 99, notamment ceux sur la réforme du travail, de la loi asile-immigration, sur les projets de sécurité intérieure et de lutte contre le terrorisme. C'était la volonté d'Emmanuel Macron d'aller vite et de réformer rapidement parce que l'on sait que c'est dans les deux premières années du mandat qu'il faut mettre en place les réformes structurelles pour le pays. Et elles ont été mises en place, me semble-t-il, de manière assez efficace et elles ont été plutôt bien acceptées par les Français.

Selon vous, quelle est la réforme qui a été la mieux acceptée ?

Je prendrai l'exemple du nouveau pacte ferroviaire. Même si on a subi les grèves et les problématiques pour les utilisateurs du rail, je crois que les Français, d'une manière générale, étaient assez clairs pour nous dire de poursuivre cette réforme. Et je pense aussi que sur la méthode, c'était un peu le test pour savoir s'il y allait avoir effectivement un recul ou non. Je crois qu'on a tenu bon et c'est de bon augure pour les réformes à venir.

Cette année s'annonce également très chargée. Quelles sont vos perspectives ?

La réforme constitutionnelle. C'est notre engagement principal en tant que député. Je crois qu'au-



Jean Terlier, député LREM de la 3^e circonscription du Tarn. / Photos DDM, PB

jourd'hui, il ne faut pas oublier que nous sommes 90 % de nouveaux députés et les engagements sont très clairs. Il faut aussi savoir que l'on va passer de 577 à 400 députés. Ça veut dire que pour un département comme le Tarn, il n'y aura plus

que deux députés et un sénateur. Donc ça va considérablement changer la façon d'appréhender la relation avec le politicien. À mon sens, le travail du député sera un peu plus simplifié et réorienté.

Et au niveau local ?

Je me suis engagé sur la réalisation du projet autoroutier Castres-Toulouse. Il va y avoir une échéance importante. Il y aura prochainement la loi de programmation des mobilités, qui va intervenir, dans laquelle va être inscrit ce projet au niveau de son financement. Cette loi devrait intervenir d'ici la fin de l'année, on saura à ce moment-là si les financements de l'Etat interviennent et selon quel scénario. Je serai très vigilant sur ce dossier et je continuerai à m'investir.

Peut-on dire que votre « apprentissage » de la vie politique s'est bien passé ?

Pour moi, il a été total. Il s'est d'abord fait au niveau de la campagne, chose que je n'avais jamais faite. Après, une fois qu'on est élu, on y va à 100 %. Il faut comprendre le mécanisme et rentrer dedans. Et le plus important finalement, c'est de réussir à ajuster la présence en circonscription, avec celle de son travail à Paris. Mais j'ai trouvé mon rythme, un rythme dense mais soutenable et assez équilibré.

Propos recueillis par Pauline Brassart

LISTE LREM AUX MUNICIPALES : « LA QUESTION EST OUVERTE... »

« Nous avons en lire de mire, les prochaines élections municipales », a confié Jean Terlier, lors de premier bilan, en précisant que « sur cette question-là, il faut être très clair. Le mouvement LREM est un mouvement qui a toujours essayé de rassembler ». Dans son explication, l'avocat a pris comme exemple, la ville de Mazamet et son maire Olivier Fabre, « qui a été un de mes soutiens de campagne. Et l'on pourrait se dire qu'il n'est pas adhérent de LREM et de se poser la question d'une liste LREM devant Olivier Fabre ?... Je crois que Christophe Castaner a été parfaitement clair. Quand on envisage qu'un maire a correctement fait son travail et qu'il accepte nos accords, le mouvement aura vocation à présenter des listes partout ». Concernant Lavaur, Jean Terlier a cité « une forme d'incompatibilités » et a affirmé qu'il y aurait une liste soutenue par LREM dans cette commune. Quid de Castres ? « La question est ouverte... », a confié le député qui dit entretenir « d'excellents rapports avec Pascal Bugis. Pour le travail réalisé sur la rénovation du centre-ville de Castres, on ne peut que le féliciter. Maintenant, il y a peut-être une autre dynamique à avoir. Mais il y aura des discussions en amont et si des problématiques d'incompatibilité se posent, évidemment qu'il y aura là aussi, une liste LREM. Mais rien n'est acté, encore fois, ça ne sera pas une liste LREM pour faire du Castres en marche ou autre chose, c'est une liste que l'on voudra, de rassemblement. Il va y avoir une réflexion, c'est déjà lancé », a-t-il conclu. Tête de liste ou pas tête de liste ? « Beaucoup de rumeurs circulent à mon sujet. Les choses se décideront plus tard », a répondu Jean Terlier.